

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-13-4-2

Séance du vendredi 5 novembre 2010

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION POUR 2010

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU les articles L 262-1 et R 262-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles relatifs au revenu de Solidarité active,
- VU le rapport n° 2009-5-5-3 du Conseil Général du 9 décembre 2009 adoptant le règlement financier départemental,
- VU le Programme Départemental d'Insertion adopté par le Conseil Général le 10 décembre 2009, pour les années 2010 - 2011 - 2012,
- VU la délibération n° 2009-5-4-3 du Conseil Général du 10 décembre 2009 fixant le budget départemental consacré à l'insertion pour l'année 2010,
- VU la délibération n° 2009-5-4-3 du Conseil Général du 10 décembre 2009 relative aux actions menées dans le cadre de la politique départementale d'insertion et donnant compétence à la Commission Permanente pour examiner et suivre l'ensemble des décisions liées au vote du budget,
- VU la délibération n° CP-2009-16-4-2 du 17 décembre 2009 autorisant le Président du Conseil Général à signer la demande de subvention globale relative à la désignation d'un organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale du Fonds Social Européen,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Accorde :

- à l'Association CAMPUS THEODORE MONOD : 4 889 €, pour le projet Lien social et citoyenneté-La croisée des chemins,
- à l'Association APPONA 68 : 709 €, pour le projet d'atelier d'écriture et de lecture en direction des gens du voyage,
- A la Maison de l'Emploi et de la Formation Thur-Doller : 1 140 € pour le projet Estime de soi « Regards de moi ».

Le total des crédits s'élève à 6 738 € et se répartit comme suit :

- 6 738 € sur l'imputation 017-561-6574-3047-010, programme H712.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions